

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## Fournisseur

### IPC

10, quai Malbert  
 CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
 Tél. n° vert : 0 800 38 19 26  
 ipc@groupe-ipc.com

## **SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société**

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **PARFUM MANGUE**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Parfum mangue pour les diffuseurs L SYSTEM et XL SYTEM**

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

### 1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

## **SECTION 2 : Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Skin Sens. 1, H317

Aquatic Chronic 3, H412

### 2.2. Eléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



**Pictogrammes de danger**

: **GHS07**

**Mention d'avertissement**

: **ATTENTION**

**Contient**

: 3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol (Linalool), Hexyl cinnamal, 3,7-dimethyloct-6-en-1-ol, 4-tert-butylcyclohexyl acetate.

### Mentions de danger

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

### SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

#### 3.2. Mélanges

##### Composition

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 78-70-6 EC : 201-134-4 REACH : 01-2119474016-42	3,7-DIMETHYL-1,6-OCTADIEN-3-OL (LINALOOL)	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319	5-7.5
CAS : 104-67-6 EC : 203-225-4 REACH : 01-2119959333-34	5-HEPTYLOXOLAN-2-ONE	Aquatic Chronic 3, H412	2.5-5
CAS : 101-86-0 EC : 202-983-3 REACH : 01-2119533092-50	HEXYL CINNAMAL	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411	1-2.5
CAS : 106-22-9 EC : 203-375-0 REACH : 01-2119453995-23	3,7-DIMETHYLOCT-6-EN-1-OL	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319	1-2.5
CAS : 1222-05-5 EC : 214-946-9 REACH : 01-2119488227-29	4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYL-1H,3H,4H,6H,7H,8H-INDENO[5,6-C]PYRAN	Aquatic Chronic 1, H410	1-2.5
CAS : 32210-23-4 EC : 250-954-9 REACH : 01-2119976286-24	4-TER-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	Skin Sens. 1B, H317	1-2.5
CAS : 106-24-1 EC : 203-377-1 REACH : 01-2119560621-44	(2E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIEN-1-OL	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318	0.5-1
CAS : 138-86-3 EC : 205-341-0 REACH : 01-2120766421-57	1-METHYL-4-(PROP-1-EN-2-YL)CYCLOHEX-1-ENE	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410	0.1-0.5
CAS : 106-25-2 EC : 203-378-7 REACH : 01-2119983244-33	(2Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENE-1-OL	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319	0.1-0.5
CAS : 5392-40-5 EC : 226-394-6 REACH : 01-2119462829-23	(2E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319	0.1-0.5
CAS : 128-37-0 CE : 204-881-4 REACH : 01-21198480433-40	2,6-DI-TERT-BUTYL-4-METHYLPHENOL (BHT)	Aquatic Chronic 1, H410	0.1-0.5

Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Rincer ensuite à l'eau claire.

Si l'irritation persiste ou si des lésions apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau (15 mn les paupières écartées).

Laver ensuite avec une lotion oculaire type Dacryosérum.

Si un trouble persiste, consulter un ophtalmologue.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Non inflammable.

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser : eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO2).

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau direct.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Prévention

Ne pas fumer, pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Porter des gants pour toute manutention.

Ne pas fumer. Ne pas exposer à une flamme ou à toute autre source potentielle d'ignition (équipement électrique).

L'incorporation du produit final doit se faire à une température aussi basse que possible.

Ne pas ingérer. Eviter le contact avec la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Suivre les règles d'hygiène habituelles. Maintenir une bonne aération des locaux.

#### Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire pour les équipes de nettoyage.

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)**

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthode de nettoyage**

Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune donnée n'est disponible.

## **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

#### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et avant de quitter le travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Stockage**

Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

### **7.3. Utilisation finale particulière**

Aucune donnée n'est disponible.

## **SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée n'est disponible.

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer.

Eviter le contact avec les aliments, boissons.

#### **Protection des voies respiratoires**

En cas de ventilation suffisante, protection non requise.

#### **Protection oculaire**

Protection non requise.

#### **Protection des mains**

Porter des gants.

#### **Ingestion**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Mangue pêche
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: Aucune donnée n'est disponible
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair [°C]	: >60°C (vase clos)
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: 0.9493-0.9693 à 20°C
Hydrosolubilité	: Aucune donnée n'est disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible
Indice de réfraction	: 1.4340-1.4440 à 20°C

### 9.2. Autres informations

COV	: < 10 %
-----	----------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité à température standard.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures au-dessous ou proches du point éclair.

Eviter le contact avec les agents oxydants. Ne pas chauffer les récipients fermés.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune matière incompatible connue.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible.

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests toxicologiques, mais elle est composée de matières premières possédant une bibliographie toxicologique établie.

### Toxicité aigüe

Non déterminée.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests éco toxicologiques.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Emballages souillés

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Non concerné par la réglementation du Transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2016/1179 (ATP 9)

#### 15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.3 Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7/7
	Révision n°: 1
<b>PARFUM MANGUE</b>	Date : 14/10/2019
	Remplace la fiche : 28/10/2016
	<b>107990-20314</b>

## SECTION 15 : Informations réglementaires (suite)

### 15.1.4. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

**Régime** : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

**Rayon** : Rayon d'affichage en Kilomètres.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H226 : Liquide et vapeurs inflammables

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque de graves lésions des yeux

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : Références + tous les §

*Fin du document*